

# Bientôt un hôpital à domicile en Cornouaille

## **Pourquoi ? Comment ?**

### **Quand va-t-elle être mise en place ?**

L'Hôpital à domicile de Cornouaille a ouvert, début avril. D'ici au mois de juin, il doit permettre de couvrir tout le territoire du Finistère-Sud, à travers les sites de Quimper, Douarnenez, Concarneau et Pont-l'Abbé. L'objectif est de proposer 60 places. Une équipe de professionnels est en cours de construction.

### **Qu'est ce que l'hospitalisation à domicile ?**

C'est une prise en charge qui permet d'éviter ou de raccourcir au maximum les séjours en hôpitaux. L'objectif est que ce ne soit plus au patient d'aller à l'hôpital mais que l'hôpital vienne à lui : les soins sont réalisés à la maison.

### **Qui peut en bénéficier ?**

Elle peut être proposée à des personnes de tous les âges, même en maison de retraite. Sa durée peut varier de quelques jours à plusieurs mois, voire plus. Elle est réservée à des actes lourds et complexes comme des soins après un AVC, une grossesse à risques, une alimentation artificielle, une surveillance post-opératoire, des soins palliatifs, etc.

### **Qui peut la prescrire ?**

Il n'est pas nécessaire d'être préalablement hospitalisé. Elle peut être proposée par des médecins travaillant à l'hôpital, en clinique mais aussi par des libéraux. Après la prescription, une évaluation est réalisée par une infirmière coordinatrice, pour vérifier si l'état de santé du patient est adapté à cette prise en charge. Le médecin traitant reste le référent du patient durant toute la durée de l'hospitalisation. Les infirmiers libéraux du secteur et les pharmaciens de ville sont aussi mobilisés.

**Célia HABASQUE.**

